

# COQUELICOT

Association de Parents  
d'Enfants Sourds et Malentendants

*. . . du nom de cette fleur légère et fragile comme nos enfants,  
qui résonne comme cochlée, instrument essentiel du système auditif . . .*

---

## RAPPORT D'ACTIVITES janvier 2013 - mars 2014

---



## SOMMAIRE

<b>1. QUI SOMMES-NOUS ?</b> .....	<b>2</b>
1.1 STATUTS .....	2
1.2 CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	2
1.3 MEMBRES ADHERENTS .....	2
1.4 MEMBRES BIENFAITEURS .....	2
1.5 MEMBRES D'HONNEUR .....	2
<b>2. NOTRE PROJET</b> .....	<b>3</b>
2.1 INTEGRATION SCOLAIRE EN MILIEU ORDINAIRE .....	3
2.2 INTEGRATION SOCIALE ET CULTURELLE .....	3
<b>3. RESSOURCES FINANCIERES</b> .....	<b>4</b>
<b>4. ACTIONS REALISEES</b> .....	<b>4</b>
4.1 INFORMATION .....	4
4.2 COMMISSION FORMATION/ENTRAINEMENT LPC .....	4
4.3 COMMISSION FORMATION/ENTRAINEMENT LSF .....	4
4.4 COMMISSION ARTS ET SPECTACLES .....	4
4.5 COMMISSION INTEGRATION SCOLAIRE .....	4
4.6 RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES .....	4
<b>5. POUR LE FUTUR !</b> .....	<b>5</b>
5.1 INFORMATION .....	5
5.2 SOUTIEN DE PROJETS LOCAUX .....	5
5.3 FORMATIONS .....	5

## 1. QUI SOMMES-NOUS ?

### 1.1 Statuts

- Association loi 1901 - Activité : Culturel/Social/Technique et Recherche
- Déclaration à la sous-préfecture d'Aix-en-Provence : le 07/01/2004
- Publication au Journal Officiel : le 07/02/2004 - N° de parution 20040006 - N° d'annonce 190
- Membre de l'URAPEDA<sup>1</sup>-PACA Corse
- Siège social : Le Mas des Nigelles B - 34, avenue René Cassin 13100 Aix-en-Provence

### 1.2 Conseil d'Administration

Pour l'année 2013, le bureau du conseil d'administration était composé des membres suivants :

- Président : Valia GUILLARD
- Trésorier : Gaétan GUILLARD
- Secrétaire : Stéphane JOURJON

Sont également membres du conseil d'administration :

- Emmanuel FERNANDES
- Geneviève JOLLY
- Marie BLANCHET
- Jéssahel TOURRES
- Dominique BRESCIANI
- Christine BONO

### 1.3 Membres adhérents

Les membres adhérents de l'association sont exclusivement parents d'enfants sourds ou malentendants appareillés ou implantés et tous intégrés en milieu scolaire ordinaire. A la date du 22 mars 2014, 50 familles sont adhérentes dont 12 sont à jour de leur cotisation. Les enfants concernés sont localisés sur Aix-en-Provence, Auriol, Cabriès, Carnoux en Provence, Châteauneuf les Martigues, Clermont-Ferrand, Cucuron, Fuveau, Gardanne, Gémenos, Istres, La Barben, La Ciotat, La Couronne, La Croix Valmer, Le-Puy-Sainte-Réparate, Les Pennes Mirabeau, Marseille, Marignane, Martigues, Miramas, Orgon, Pertuis, Pissos, Pont de l'Isère, Port de Bouc, Puyricard, Rognac, Roquevaire, Saint Julien en Saint Alban, Valence, Vernegues, Villelaure, Vitrolles.

### 1.4 Membres bienfaiteurs

Les membres bienfaiteurs de l'association sont au nombre de 127 à la date du 22 mars 2014.

### 1.5 Membres d'honneur

Les membres d'honneur sont Marianne PERSONNIC orthophonistes sur Aix-en-Provence ; Christelle ACHAINTE ex-orthophoniste sur Aix-en-Provence, Audrey COLLEAU, orthophoniste sur Marseille ; et Stéphane ROMAN, ORL-audiophonologue à l'hôpital de la Timone.

---

<sup>1</sup> Union Régionale des Associations de Parents d'Enfants Déficiants Auditifs

## 2. NOTRE PROJET

*Rappel de l'objet de l'association :*

*"Considérant que chaque personne sourde a le droit imprescriptible d'accéder à la langue Française et d'être éduquée dans cette langue, l'association de parents COQUELICOT a pour objet l'intégration scolaire, sociale et culturelle des enfants déficients auditifs et les enfants appareillés ou ayant bénéficié d'un implant cochléaire"*

### 2.1 Intégration scolaire en milieu ordinaire

- La loi d'orientation de 1975, relative à l'intégration scolaire, précise que : « [...] *tout enfant handicapé doit bénéficier d'une scolarité, de préférence en classe ordinaire* [...] ».
- La loi du 11 février 2005, dans son volet sur la scolarité, précise que : « [...] tout enfant devra être inscrit dans l'école du quartier où il réside, bénéficiaire des aides complémentaires qui seront nécessaires à sa participation effective et pouvoir suivre un parcours ininterrompu jusqu'à l'enseignement supérieur [...]».
- Les enjeux d'une telle intégration sont multiples : maîtrise de la langue orale et écrite, intégration sociale et enrichissement de la personnalité, apprentissage de la tolérance, alternative à la solution de placement en école spécialisée (parfois loin des familles).
- Les chances de réussite de cette intégration en milieu scolaire ordinaire sont réduites sans l'intervention d'une interface de communication. Ce professionnel, dans le rôle du codeur LPC, répète en simultané et en muet, tous les échanges verbaux au sein de la classe. Il permet ainsi une réception sans ambiguïté des enseignements et favorise donc les apprentissages de l'enfant sourd intégré.

Le projet initial de l'association avait été défini en 2004 comme tel :

*A la demande des parents et des équipes éducatives (directeurs d'établissement, enseignants, orthophonistes) et en complément des aides déjà accordées par l'Etat, l'association COQUELICOT se donne pour mission principale de faciliter l'intégration scolaire et culturelle de ses enfants déficients auditifs, par l'intervention (dans le cadre de la classe, d'un soutien scolaire et de sorties culturelles) de professionnels du Langage Parlé Complété : les "codeurs LPC".*

Fort de notre soutien, l'URAPEDA-PACA Corse a monté, sur la période 2005-2006, un projet de création de SAFEP-SSEFS dans le département des Bouches-du-Rhône. Basé aux Milles, ce service a vu le jour en octobre 2006 et propose actuellement, à une trentaine d'enfants de 0 à 20 ans localisés dans les Bouches-du-Rhône (excepté Marseille), une prise en charge incluant l'intervention (en classe, en soutien et lors d'activités extra-scolaires) d'interfaces pédagogiques et de communication, utilisant notamment le LPC et la LSF, et de psychologues en éducation cognitive.

La prise en charge en classe des enfants de notre association correspond donc à notre objectif initial mais le nombre d'enfants concernés étant en constante augmentation, nous restons vigilants sur l'aspect quantitatif de l'agrément du SAFEP-SSEFS et l'aspect qualitatif des services proposés.

En tant qu'association membre de l'URAPEDA-PACA Corse, le SAFEP-SSEFS « Les Alpilles » reçoit tout notre soutien, notamment pour appuyer l'augmentation du nombre d'enfants pouvant être pris en charge et relayer les demandes des nombreux enfants en liste d'attente.

### 2.2 Intégration sociale et culturelle

Depuis 2007, nos activités ont été recentrées sur le 2<sup>ème</sup> volet de notre projet, à savoir l'intégration sociale et culturelle des enfants sourds dans nos communes.

### 3. RESSOURCES FINANCIERES

Cf. Bilan financier en pièce jointe.

Le montant de l'adhésion 2013 était fixé à 20 € par famille.

Dans le cadre de l'opération « Les Boucles du Cœur », le Carrefour de Port de Bouc a fait un don de 2960,70 € afin d'organiser des activités sportives lors du rassemblement associatif du 23 juin 2013.

Dans le cadre de l'action « Le Blé de l'Espérance », l'association Inner Wheel a apporté son soutien à, l'association COQUELICOT : les enfants de l'association ont reçu des colliers boucles magnétiques ainsi que des réveils vibrants (d'une valeur de 2000 €) le dimanche 26 janvier 2014 à Puycard.

### 4. ACTIONS REALISEES

#### 4.1 Information

Le but de cette action était de faire connaître l'association et son projet aux parents susceptibles d'y adhérer et en recherche de renseignements, aux professionnels (pédiatres, ORL, enseignants, psychologues, ...) entourant nos enfants et de sensibiliser le public et les pouvoirs publics à nos revendications :

- Maintien et enrichissement du site Internet <http://www.coquelicot.asso.fr> (moyenne de 4500 visites par mois) ;
- Diffusion de la plaquette de l'association ;
- Acquisition d'outils de communication adéquats : kakemono et flag.

#### 4.2 Commission formation/entraînement LPC

- Formation LPC : 1 session d'initiation a été organisée (mars 2013) par Valia GUILLARD dans les locaux de Kid&Sens à Aix-en-provence.
- Entraînement LPC : Marie-Emilie VRIET-NDOUR et Laura JAUVERT ont organisé des séances d'entraînement sur Aix-en-Provence.

#### 4.3 Commission formation/entraînement LSF

- Ateliers Signes Avec Moi : plusieurs familles adhérentes ont bénéficié de ces ateliers chez Kid&Sens à Aix-en-Provence (janvier, mars, juin et décembre 2013).

#### 4.4 Commission arts et spectacles

- 1, 2, 3 couleurs - conte bilingue de la compagnie Signes de Sens au théâtre Parvis des Arts à Marseille le 17 novembre 2013.
- Projet musical d'Amandine LANGELLIER, orthophoniste sur Marignane :
  - Intervention d'un professeur de musique en duo avec l'orthophoniste,
  - Création d'un conte musical par les enfants.

#### 4.5 Commission intégration scolaire

- Pas de sollicitation malgré le nombre important d'enfants en liste d'attente des SSEFS du département.

#### 4.6 Relations avec les partenaires

- Grand rassemblement associatif organisé par l'URAPEDA PACA Corse le 23 juin 2013 : soutien financier de COQUELICOT pour la mise en place d'activités sportives, artistiques et culturelles pour les enfants.
- Représentation de COQUELICOT au conseil d'administration de l'URAPEDA-PACA Corse :
  - Christine BONO (vice-présidente),
  - Raymond BUES (secrétaire),
  - Gaétan GUILLARD (président),
  - Yves JALOUS.

## **5. POUR LE FUTUR !**

### **5.1 Information**

- Poursuite des mises à jour régulières du site Internet (actualités, témoignages de parents, ...).

### **5.2 Soutien de projets locaux**

- Les membres adhérents sont invités à se rassembler par secteur afin de définir des projets pour leurs enfants. Le financement pourra être accordé après concertation du bureau de l'association.

### **5.3 Formations**

- Formation pour les professionnels petite enfance : accueillir un enfant sourd en crèche, signe avec moi, ...
- Ateliers ludiques de sensibilisation aux outils de communication (LSF, LPC, ...);
- Achat de matériel logistique et pédagogique en lien avec les formations et ateliers : vidéo projecteur, jeux, livres, ...